

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE POUR PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE.



Patrick GAUTHIER

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2021, durant laquelle les élus de la liste RÉUSSIR ENSEMBLE AVEC LES BACOTS resteront à votre écoute, vous informant de l'actualité de notre commune et des débats du Conseil Municipal.

Cette année 2021 débute par un évènement majeur pour l'avenir de Bois-le-Roi : la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Si celle-ci est votée en l'état, notre cadre de vie boisé sera malheureusement définitivement endommagé.

Cette révision de notre PLU organise la densification de Bois-le-Roi et monsieur le maire en établit les bases légales. Elle sera votée par sa majorité, sauf si tous ensemble nous faisons entendre nos choix et notre volonté. ***Le maire pratique un double langage : il facilite par ce PLU les constructions, augmentant de 35 % à terme la population de Bois-le-Roi et tente de nous faire croire à une protection via le «périmètre d'attente» d'un projet global d'urbanisation.***

Notre vision n'est pas de figer Bois-le-Roi. Nous souhaitons tous l'arrivée de nouveaux Bacots, de familles qui font vivre nos écoles et nos quartiers et qui sont l'avenir de la commune. ***Ce dont nous ne voulons pas c'est un afflux important, rapide et concentré d'immeubles neufs, au détriment de nos espaces boisés.***

C'est le cœur de notre action contre cette révision du PLU.

La révision du PLU en cours renferme de nombreux articles qui vont dénaturer notre commune :

- Comme l'autorisation de constructions hautes, en regroupant les petites parcelles, ce qui est aujourd'hui impossible. Bois-le-Roi veut rester à taille humaine et composé de maisons entourées de végétation.

- Le manque de sanctuarisation des espaces verts qui sont le poumon de la commune et de sa biodiversité.



Entrée arborée de Bois-le-Roi

- Et surtout une densification sans précédent.

Il y a beaucoup d'autres modifications qui font reculer l'identité de Bois-le-Roi au profit de «*toujours plus de béton*». Il s'agit d'un dossier complexe et aux aspects multiples. Il est impossible de tout exposer sur un simple tract. Nous vous renvoyons à notre site pour toutes les informations dont vous auriez besoin.

Le plus inquiétant, c'est la sur-urbanisation facilitant la construction de grands ensembles qui ne sont pas l'identité de Bois-le-Roi et imposeront des contraintes immobilières et sociales.

Un apport important et brutal de population va provoquer dans nos infrastructures municipales un engorgement. Il faudra de nouvelles écoles et de nouveaux lieux d'accueil d'enfants par exemple. Nous n'aurons plus les moyens d'investir dans les structures que nous attendons depuis longtemps (gymnase, voiries et trottoirs, liaisons douces...).

Rappelons que sur ces dix dernières années, la commune a connu en moyenne, une croissance annuelle d'une quarantaine d'habitants. Avec cette révision, c'est 200 habitants par an.

Certains se demandent : mais quel est le but du maire ? Pourquoi souhaite-t-il dénaturer Bois-le-Roi à ce point ?

Une enquête publique est ouverte à la mairie.

Nous devons tous nous mobiliser afin d'exprimer notre refus de la densification urbaine voulue par le maire.

Seule une mobilisation importante fera reculer la date du vote de ce projet. Nous demandons des débats publics dès que cela sera possible et un vote de la population.

Participez à l'enquête publique !

Il suffit de passer en mairie pour écrire vos remarques ou simplement de les envoyer à :

enquetepubliqueplu@ville-boisleroi.fr
ou
www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique16

Nous vous conseillons de garder une trace de cette participation !

Ne ratez pas cette occasion de vous exprimer sur l'avenir de notre commune.

Notez que cela ne sera plus possible après le jeudi 4 février 2021.



Le maire David Dintilhac a mis en pause Bois-le-Roi depuis près de 2 ans et demi.

Les projets structurants préparés par la municipalité précédente étaient prêts. Mais le maire est incapable d'accepter toute forme de continuité et de concertation avec tous les Bacots. L'impact financier est plus que conséquent, sans parler de l'immobilisme.

Médiathèque :

Un projet de médiathèque est ressorti du chapeau de la mairie fin 2019. Une occasion ratée par la municipalité de respecter ses engagements électoraux fédérant les Bacots en participant au choix du lieu, de l'architecture et de la conception. Surtout à plus de 2 millions d'euros !

En conseil municipal, notre liste a demandé au maire de lancer une véritable consultation auprès des habitants. Nous avons insisté pour qu'il prenne notamment en considération les dernières normes et recommandations thermiques (RT 2020). Le maire est resté sur sa position, laissant également de côté les habitants du quartier concerné et tous les Bacots qui n'ont jamais pu voir ce projet.

Nous rappelons que les Bacots ont déjà réglé les frais d'étude pour la refonte de la bibliothèque existante (La Roseraie), envisagée par la municipalité précédente. Mais renonçant à honorer ses promesses électorales de ne rien stopper, ce travail a été balayé par le maire, sans raison précise, et les sommes investies n'ont servi à rien.

Maison de santé :

Bientôt 3 ans que monsieur le maire est à la tête de la commune, et nous en sommes revenus aux prémices de l'élaboration d'une maison de santé.

Un projet (rue des Sesçois) avait pourtant été développé entre 2015 et 2018, immédiatement abandonné dès l'installation du maire sans autre forme de procès, alors que les plans de construction étaient déjà réalisés. Sans ce refus de poursuivre ce qui avait été travaillé par les professionnels de santé encore en place alors, nous pourrions déjà avoir notre maison de santé, outil essentiel en cette période historique de danger sanitaire.

Mais, monsieur le maire a décidé de repartir à zéro et de faire table rase du travail des équipes municipales précédentes, en oubliant, encore une fois, les sommes déjà dépensées par les Bacots. En conséquence de l'abandon du projet, l'association des professionnels de santé des Sesçois fut dissoute début 2019. Puis, monsieur le maire interdit, par lettre AR au docteur Avenin, de constituer une équipe en faisant venir d'autres médecins.

Résultat, pas de maison de santé, le docteur Avenin part à Avon et son épouse démissionne de l'équipe du Maire !

Pour finir, monsieur le maire fait venir juste le temps de l'élection municipale, contre des subventions et sans contrepartie, un nouveau médecin. Ce dernier avait déjà régulièrement changé de communes. En 2020, il quitte également Bois-le-Roi.

En résumé, en 2018, nous avions trois médecins généralistes et, en janvier 2021, nous en avons toujours trois, sans maison de santé !

City-stade :

Un City-stade devait être inauguré en janvier 2019 au stade Langenargen, soit depuis 2 ans. Tout était prêt pour proposer aux jeunes Bacots une vaste structure sportive, en entrée libre. Une fois de plus, le maire a refusé le projet et a décidé de déplacer ce City-stade dans le bois des Viarons, nécessitant l'abattage de nombreux arbres. Ce sont les Bacots eux-mêmes et les associations, mobilisés contre cette localisation inexplicable, qui ont fait reculer le maire et l'ont obligé à renoncer.

Patrimoine :

Des éléments du patrimoine de Bois-le-Roi sont en péril. L'église présente de graves fissures depuis de longues années et il y a urgence à intervenir.



L'une des nombreuses fissures extérieures

Un budget de travaux avait été planifié en 2018, mais monsieur le maire a décidé de le reporter en 2022. Un temps précieux est perdu. Pourquoi attendre et faire prendre tant de risques supplémentaires, avec certainement des coûts supplémentaires ?



Fissures intérieures

Notre lavoir est également un élément de notre patrimoine.

Restauré et valorisé par l'équipe municipale précédente, il se situe en haut de la rue Foch, en lisière du bois et au milieu d'un espace verdoyant. Il offre un point de vue unique et émouvant du passé de Bois-le-Roi.



Le lavoir vu de l'avenue Foch, avec au premier plan, les nouvelles barrières

Pourtant la municipalité a décidé et sans concertation avec les habitants du quartier, de placer quatre barrières de parking, munies de cadenas, empêchant les riverains de s'y garer et dévalorisant la vue du lavoir depuis la rue.

L'écologie ne peut pas être une façade électorale. Arrêtons de faire semblant avec l'environnement.